

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2011**

Le vingt sept avril deux mille onze, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Fabrice MICHELET Maire.

**ETAIENT PRESENTS:** M. Fabrice MICHELET Maire, Mme Sylvie MAGNAIN Adjoint, M. Joël PROUST Adjoint, M. Guillaume GENDRAUX Adjoint, Mme Sylvie COUTEAU Adjoint, M. Christian GRIPPON, Mme Odile BOSSERT, M. Patrick COIRAULT, M. Michel GORNARD, Mme Dominique COIRIER, Mme Marie-Noëlle AIMARD, Mme Marie-Claire RAGOT et M. Arthur JONES.

**ETAIENT ABSENTS:** Mme Valérie INGLIN Adjoint, M. Loïc RANCHERE ainsi que Mme Martine GENDRAUX qui ont respectivement donné pouvoir pour voter en leurs lieu et place à Mme Sylvie COUTEAU, Mme Marie-Claire RAGOT, M. Fabrice MICHELET ainsi que M. Philippe FAUCON non représenté

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. Guillaume GENDRAUX

Monsieur le Maire accueille l'assemblée et rappelle que le budget primitif 2011 de la commune n'a pu être voté lors de la réunion du 18 avril dernier car il convenait de disposer de toutes les informations en matière de dotations et de contributions nécessaires à une appréciation précise du contexte financier de la collectivité.

Puis le Conseil Municipal délibère comme suit :

## **BUDGET PRIMITIF 2011 DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire rappelle que les documents budgétaires (projet de budget établi par la commission « Finances », analyse, projet de programme d'investissements 2011) ont été transmis aux conseillers municipaux qui sont maintenant invités à se prononcer.

Monsieur le Maire répond aux diverses précisions sollicitées, notamment par Madame Sylvie Magnain :

- le service ménage de la commune poursuit l'entretien du gymnase dans l'attente de la reprise de cet entretien par la Communauté de Communes du Cœur qui jusqu'à cette date, rembourse le temps passé par nos agents.

- la volonté de regrouper tout le parc locatif communal sur un budget annexe est à nouveau évoquée. Ce point sera revu quant aux possibilités comptables.

Les principes d'élaboration du budget sont bien sûr, une évaluation sincère et réaliste des dépenses et des recettes, la prise en compte des éventuelles nouvelles dépenses, la considération des recettes fiscales à taux constant avec donc la prise en compte du produit assuré.

L'analyse de la commission est ainsi présentée et commentée au gré des questions. Il remercie vivement les élus qui ont participé activement à la préparation de l'ensemble des budgets, budget principal et budgets annexes.

La comparaison avec le budget primitif 2010 et le compte administratif 2010 met en évidence les évolutions, les tendances ou faits nouveaux.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

COMPTE	DEPENSES	BP2010	CA2010	BP2011	BP2011/CA2010		BP2011/BP2010	
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	377 002,00 €	398 517,41 €	397 010,00 €	-1 507,41 €	-0,38%	20 008,00 €	5,31%
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCK	172 900,00 €	182 088,58 €	193 200,00 €	11 111,42 €	6,10%	20 300,00 €	11,74%
61	SERVICES EXTERIEURS	136 330,00 €	155 701,33 €	137 800,00 €	-17 901,33 €	-11,50%	1 470,00 €	1,08%
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	48 552,00 €	42 382,70 €	47 010,00 €	4 627,30 €	10,92%	-1 542,00 €	-3,18%
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS	19 220,00 €	18 344,80 €	19 000,00 €	655,20 €	3,57%	-220,00 €	-1,14%
12	CHARGES DE PERSONNEL	740 000,00 €	730 975,31 €	740 000,00 €	9 024,69 €	1,23%	0,00 €	0,00%
14	ATTENUATION DE PRODUITS	310,00 €	310,00 €	0,00 €				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	256 103,00 €	246 646,52 €	267 500,00 €	20 853,48 €	8,45%	11 397,00 €	4,45%
66	CHARGES FINANCIERES	48 000,00 €	40 768,92 €	67 000,00 €	26 231,08 €	64,34%	19 000,00 €	39,58%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	48 000,00 €	12,41 €	0,00 €	-12,41 €	100,00%	-48 000,00 €	-100,00%
	<b>TOTAL</b>	<b>1 469 415,00 €</b>	<b>1 417 230,57 €</b>	<b>1 471 510,00 €</b>	54 279,43 €	3,83%	2 095,00 €	0,14%
	<b>TOTAL SANS CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 421 415,00 €</b>	<b>1 417 218,16 €</b>	<b>1 471 510,00 €</b>	54 291,84 €	3,83%	50 095,00 €	3,52%

### Compte 011 (charges à caractère général)

La prévision globale du compte est globalement au même niveau que la réalisation 2010, où des erreurs d'affectation avaient été notées. En effet, la prudence est nécessaire, notamment pour l'ensemble des énergies (électricité, fourniture bois, fuel, carburants pour véhicules). Cela se matérialise par une augmentation du compte 60 de 6% par rapport à la réalisation 2010.

- Le compte 61 revient au niveau du BP 2010. Cela passe par une bonne affectation des dépenses sur les comptes et une maîtrise des dépenses pour les services techniques.

- Le compte 62 reprend les dépenses 2010 avec une certaine précaution qui s'explique par une augmentation de 4 600 € par rapport à 2010.

- Le compte 63 (impôts et taxes)

Le maintien du niveau de 2010 est possible du fait de l'exonération de l'Espace Voltonia qui est destiné au monde associatif. (Exonération non prise en compte avant les travaux).

### Compte 012 (charges de personnel)

Ce poste, qui représente 50% de la dépense totale de fonctionnement, prévu est provisionné à hauteur de 740 000 € (comme en 2010) et tient compte des éléments nouveaux suivants :

Départ à la retraite de Jean-Maurice Banc, Remplacement des absents (Nadine Guerguin, Elodie Brunaud), remplacement de Roseane Picard (mutée dans une autre collectivité) jusqu'à la prise en compte du ménage par la Cdc directement pour le gymnase au 1<sup>er</sup> juin, Changements des échelons et grades.

On aurait pu penser qu'avec le non-remplacement de Jean-Maurice Banc et de Roseane Picard, le montant global des salaires aurait pu être inférieur. Mais le remplacement actuel des agents absents crée une charge supplémentaire qui sera compensée en partie en recette par le remboursement de la SOFCAP. L'inscription est donc nécessaire en dépenses.

### Compte 023 (Virt à la section investissement)

Cette somme qui n'apparaît que dans l'édition détaillée du BP est une charge théorique et correspond à la somme prévue pour être affectée en investissement début 2011, lors de l'affectation des résultats. Cette somme est valorisée à 370 000 €. Cette somme est supérieure au remboursement du capital (167 000 €) et permet donc de dégager un autofinancement. De plus, les BP précédents prévoyaient seulement un virement de 300 000 € pour 2009 et 350 000 € pour 2010.

### Compte 65 (autres charges de gestion)

Ce compte correspond principalement aux charges liées à la cotisation SDIS (6553) et au contingent SIVU (6554). L'augmentation principale de ce chapitre se trouve au compte 6574 (subventions aux associations) qui passe d'une prévision de 16 000 € en 2010 à 24 000 € cette année.

En effet, la multitude de projets associatifs pour 2011 et la réception d'une étape du tour cycliste des Deux-Sèvres expliquent cette augmentation exceptionnelle.

Le compte 658 (autres charges de gestion) est le compte d'attente et d'équilibre du budget. Cette somme de 118 186 € est en réalité la réserve en fonctionnement dans laquelle nous aurions à puiser en cas d'imprévus.

#### Compte 66 (charges financières)

Ce compte est en augmentation compte tenu des prêts contractés en 2010 tout en restant à un niveau très acceptable.

**En conclusion, en additionnant les comptes réels de dépenses (sans les comptes de réserve, de provision vers l'investissement et charges exceptionnelles), les dépenses s'élèvent à 1 471 510 €. Les mêmes dépenses réelles en 2010 se sont élevées à 1 417 218 €. Cela représente donc une augmentation de 54 291 € soit de + 3.8 %. Cette augmentation semble importante mais comprend d'une part une prudence pour certains comptes et d'autre part inclut l'augmentation significative des intérêts, qui font suite aux investissements 2010.**

Les comptes de provision montrent que 370 000 € (compte 023) sont provisionnés pour être transférés en investissement, bien plus que le capital des emprunts à rembourser et que 118 186 € (compte 658) sont en réserve en fonctionnement pour faire face aux dépenses imprévues.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

COMPTE	RECETTES	BP2010	CA2010	BP2011	BP2011/CA2010		BP2011/BP2010	
13	ATTENUATION DE CHARGES	0,00 €	10 029,04 €	3 000,90 €	-7 028,14 €	-70,08%	3 000,90 €	#DIV/0!
70	PRODUITS DES SERVICES	114 200,00 €	110 014,63 €	119 240,00 €	9 225,37 €	8,39%	5 040,00 €	4,41%
73	IMPOTS ET TAXES	864 486,00 €	892 728,43 €	939 157,56 €	46 429,13 €	5,20%	74 671,56 €	8,64%
74	DOTATIONS SUBVENTIONS	709 239,00 €	750 930,45 €	704 920,00 €	-46 010,45 €	-6,13%	-4 319,00 €	-0,61%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	79 314,00 €	80 294,77 €	73 314,00 €	-6 980,77 €	-8,69%	-6 000,00 €	-7,56%
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00 €	172,32 €	0,00 €	-172,32 €	100,00%	0,00 €	#DIV/0!
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	48 000,56	6 119,59	0,00	-6 119,59 €	100,00%	-48 000,56 €	-100,00%
	<b>TOTAL</b>	<b>1 815 239,56 €</b>	<b>1 850 289,23 €</b>	<b>1 839 632,46 €</b>	-10 656,77 €	-0,58%	24 392,90 €	1,34%
	TOTAL SANS RECETTES EXCEPTIONNELLES	1 767 239,00 €	1 844 169,64 €	1 839 632,46 €	-4 537,18 €	-0,25%	72 393,46 €	4,10%

#### Compte 013 :

Ce compte, qui correspond au remboursement par la SOFCAP de l'absence de nos agents (maladie, accidents) est provisionné à hauteur de 3 000 € qui correspond au montant déjà perçu à ce jour.

#### Compte 70 :

Ce compte qui correspond à des ventes de produits communaux (concessions, entrées musée château, bibliothèque...) et au remboursement d'autres collectivités (Communauté de communes, EHPAD) a été provisionné de manière très prudente et vraisemblablement au-dessous de la réalité. Ce dernier compte (70878) est largement supérieur à la réalisation 2010 car les salaires remboursés par la Cdc pour les agents mis à disposition, n'ont pas été pris en compte en 2010. De même, il est provisionné également dans ce compte la recette provenant de la Communauté de communes pour sa participation au financement de l'Espace Voltonia.

### Compte 73 :

	bases2010	Taux 2010 après réforme	Produit 2010	Bases 2011	Produit assuré 2011	Différence	Evolution
Taxe foncière	1669866 €	17,29%	288 719,83 €	1 711 000,00 €	295 831,90 €	7 112,07 €	2,46%
Taxe foncière non bâti	58661 €	54,68%	32 075,83 €	59 700,00 €	32 643,96 €	568,13 €	1,77%
Taxe d'habitation	1985213 €	16,73%	332 126,13 €	2 049 000,00 €	342 797,70 €	10 671,57 €	3,21%
Contribution foncière économique	355993 €	16,08%	57 243,67 €	440 000,00 €	70 752,00 €	13 508,33 €	23,60%
<b>total</b>	<b>4069733 €</b>		<b>710 165,48 €</b>	<b>4 259 700,00 €</b>	<b>742 025,56 €</b>	<b>31 860,08 €</b>	<b>4,49%</b>

La recette fiscale, sans augmentation de taux enregistre une hausse de 31 860 €. Cette hausse est théorique puisqu'elle est issue du simple calcul, en appliquant en 2010, la réforme de 2011.

Elle veut dire simplement qu'à comparaison égale, les bases ont augmenté fortement (+4.49%).

Le fait marquant en 2011 est de percevoir une grande part de la taxe d'habitation versée jusqu'à alors au département, suite à la réforme de la taxe professionnelle, et voir les contributions des entreprises en échange diminuer pour la collectivité communale puisque c'est le Conseil Général et le Conseil Régional qui recevront davantage les contributions des entreprises.

Pour compléter ces recettes fiscales, la commune perçoit pour la première fois la TASCOM, taxe versée par les grandes surfaces à l'Etat. Cette recette représente plus de 37 000 €.

Enfin, pour compenser les éventuelles pertes de la collectivité avec la réforme de la taxe professionnelle, l'Etat verse une indemnité appelée FNGIR. Pour ceux qui gagneraient au titre de la réforme, le surplus serait enlevé et servirait à payer le FNGIR. Notre commune fait partie des communes perdantes et de ce fait touche un FNGIR de 37 176 €.

Le compte 7381 est fortement minoré car nous ne le maîtrisons pas puisqu'il s'agit des recettes provenant des mutations immobilières.

### Compte 74 (dotations, subventions)

	2007	2008	2009	2010	BP 2011	différence BP2011/CA2010	évolution en %
Dotation forfaitaire	464 840,00 €	469 842,00 €	462 794,00 €	468 533,00 €	431 779,00 €	-36 754,00 €	-7,94%
DSR 1ère fraction	109 506,00 €	117 851,00 €	118 054,00 €	132 433,00 €	131 497,00 €	-936,00 €	-0,79%
dotation nationale de péréquation	48 917,00 €	43 522,00 €	33 415,00 €	39 417,00 €	36 372,00 €	-3 045,00 €	-9,11%
<b>total</b>	<b>623 263,00 €</b>	<b>631 215,00 €</b>	<b>614 263,00 €</b>	<b>640 383,00 €</b>	<b>599 648,00 €</b>	<b>-40 735,00 €</b>	<b>-6,63%</b>

Les dotations d'état sont globalement en forte diminution (- 40 000 €).

Deux origines différentes expliquent ce fait :

- Le gel de l'enveloppe générale par l'Etat implique pour beaucoup de collectivités une diminution puisqu'une part est liée au nombre d'habitants et à la richesse et qu'une majoration existe pour celles qui voient augmenter leur population et/ou qui s'appauvrissent.

- La DGF est versée, déduction faite de la recette de la TASCOM, expliquée plus haut.  
Si on incorpore la TASCOM comme recette équivalente, les dotations diminuent de 3454 € soit 0.5%, ce qui est peu.

Les compensations des diverses taxes liées aux différentes exonérations sont stables, malgré une forte évolution pour chaque :

	2007	2008	2009	2010	2011	Evol %
- Exo TF (bâti et non bâti)	23 849	25 501	25 005	21 216	21 221	0.02%
- Exo T Habitation	43 801	44 919	40 453	43 710	57 850	34.95%
- Exo T Professionnelle	38 859	40 736	23 922	29 419	20 201	-38.53%
<b>- TOTAL Exo</b>	<b>106 509</b>	<b>111 156</b>	<b>89 380</b>	<b>94 345</b>	<b>99 272</b>	<b>5.51%</b>

#### Compte 75 (autres produits de gestion):

Il s'agit des loyers des logements communaux, à l'exception de ceux figurant dans le budget de la gare. Il est toujours compté quelques mois de vacance lors du BP. Ce compte a été diminué du loyer de la gendarmerie qui sera perçu à partir de cette année par le SIGGEC (créé depuis le 18.04.2011). De plus, les 10 000 € au compte 758 correspondent au virement provenant du budget de la gare, pour les travaux aux logements place Emile Thomas.

#### Compte 76 (produits financiers) :

Cette recette représente les revenus des parts sociales que la commune a auprès du Crédit Agricole.

**En conclusion, l'ensemble des recettes escomptées, calculé de manière sincère mais prudente, est en régression de 4 500 €, soit - 0.25 % seulement par rapport à la réalisation 2010. Si on compare ce même chiffre par rapport au BP 2010, les recettes augmentent de près de 72 000 € (+4.1%).**

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>INVESTISSEMENT DEPENSES</b>		<b>INVESTISSEMENT RECETTES</b>	
	<b>BP 2011</b>		<b>BP 2011</b>
Remboursement en capital des emprunts	167 000,00 €	excédent 2010 reporté	12 928,17 €
Restes à réaliser	801 000,00 €	virement prévisionnel	350 000,00 €
Travaux 2011	581 311,00 €	FCTVA	190 000,00 €
		TLE	4 000,00 €
		fonds concours CG	70 000,00 €
Réserve travaux	69 689,00 €	Capitalisation (1068)	435 000,00 €
		subventions RAR	440 000,00 €
		subventions travaux 2011	50 000,00 €
		Emprunts	80 000,00 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 619 000,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>1 619 000,00 €</b>

#### **Les recettes d'investissement**

On retrouve tout d'abord le virement prévisionnel de 370 000 € émanant du fonctionnement.

Le FCTVA sur les investissements 2010 représente environ 190 000 €, compte tenu des travaux importants de l'année dernière.

La TLE (taxe payée sur les permis de construire) est volontairement minorée car on ne maîtrise pas le nombre de dossiers par anticipation, pour 2011.

L'excédent de 435 000 € est l'affectation du résultat de fonctionnement 2010.

Les subventions de 440 000 € représentent toutes les subventions accordées pour les projets 2010. Les 50 000 € sont celles des projets 2011.

Les 80 000 € représentent le montant estimé des emprunts à réaliser en 2011, correspondant aux investissements à long terme de la commune (solde de l'avenue). Cette somme sera ajustée.

## Les dépenses d'investissement

Les 167 000 € représentent le remboursement du capital des emprunts, en nette augmentation par rapport à 2010, compte tenu des emprunts contractés au cours de l'année dernière.

Les restes à réaliser des travaux débutés en 2010 représentent 801 000 €, correspondant essentiellement à ceux de l'aménagement l'avenue.

La programmation des travaux pour l'année 2011 correspond à 581 000 €.

Compte tenu de l'équilibre financier entre les recettes et les dépenses, il resterait une enveloppe de 69 000 € permettant d'autres éventuels travaux.

Le programme d'investissement hors travaux de l'aménagement de l'avenue, pour lequel le Conseil Municipal sera à nouveau sollicité pour valider les travaux ou achats, donne lieu à divers échanges.

A la demande de Monsieur Coirault qui s'interroge quant à l'organisation des chantiers réalisés en régie, avec parfois des programmations difficiles à assumer du fait des imprévus à gérer quotidiennement, Monsieur le Maire répond que la programmation du début d'année 2011 est réalisée à environ 90% et qu'il encourage les agents à réaliser les travaux valorisant leurs spécificités et leurs compétences respectives.

Le programme d'investissement 2011 se décompose comme suit : *Les projets surlignés en jaune sont déjà engagés ou décidés.*

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2011	Prévisions TTC	Subventions	Coût Commune
Columbarium Lussais + urnes Javarzay	8 000,00 €		6 761,44 €
fenêtres local foot au gymnase	8 000,00 €		6 761,44 €
travaux logts Place Emille Thomas	15 200,00 €		12 846,74 €
aménagement la Plaine	5 000,00 €		4 225,90 €
jeux les Chaumias	1 800,00 €		1 521,32 €
aménagement stabilisé en herbe	14 000,00 €		11 832,52 €
aménagement skate Parc et city stade	12 000,00 €		10 142,16 €
tondeuse	30 500,00 €		25 777,99 €
Rue du chemin vert	20 000,00 €		16 903,60 €
cinéma numérique	100 000,00 €	54 621,00 €	29 897,00 €
aménagement château	13 000,00 €	1 500,00 €	9 487,34 €
pont sicard	55 000,00 €		46 484,90 €
broyeur	13 311,00 €	3 672,77 €	7 577,42 €
Système fermetures	6 000,00 €		5 071,08 €
aménagement mairie	14 000,00 €		11 832,52 €
aménagement bibliothèque	10 000,00 €	1 500,00 €	6 951,80 €
Chaudière centre culturel	15 000,00 €		12 677,70 €
chaudière bois réparation	8 000,00 €		6 761,44 €
salle asso caritatives	15 000,00 €		12 677,70 €
rampe accessibilité château	1 200,00 €		1 014,22 €
épandeur d'engrais	800,00 €		676,14 €
programme éclairage public	13 000,00 €		10 987,34 €
arboretum	1 500,00 €	800,00 €	467,77 €
affectation salles mairie et mobilier	10 000,00 €		8 451,80 €
alarme Centre Culturel	11 000,00 €		9 296,98 €
Effacement rue Elise Giroux	11 000,00 €	3 678,93 €	5 618,05 €
tapis enrobé	69 000,00 €		58 317,42 €
surplus travaux de l'avenue	100 000,00 €		84 518,00 €
	581 311,00 €	65 772,70 €	425 539,73 €

## Monsieur le Maire

- conclut sur le fait que la gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, la restructuration des prêts et l'évolution régulière des recettes permet un autofinancement toujours amélioré, un maintien des taux d'imposition sans restreindre les projets d'investissement, la programmation et la réalisation d'investissements possibles.
- confirme que malgré une diminution des dotations d'état, la commission « Finances » propose le maintien des taux pour 2011, compte tenu notamment des bases d'imposition en augmentation et de la réforme de la taxe professionnelle sans conséquence négative.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010 constatant que le compte administratif 2010 présente un EXCEDENT D'EXPLOITATION de 555 063.10 €,

- décide à l'unanimité, de répartir ce résultat comme suit

120 063.10 €uros en excédent antérieur reporté en section de fonctionnement

435 000.00 €uros à l'article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » en section d'investissement

- décide à l'unanimité le maintien des taux d'imposition rebasés suite à la réforme, comme suit pour 2011

- Taxe d'habitation	: 16.73 %	- Taxe foncière (bâti)	: 17.29 %
- Taxe foncière (non bâti)	: 54.68 %	- CFE	: 16.08 %

- adopte par 16 voix le budget primitif 2010 de la commune s'établissant comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT** : équilibrée en dépenses et en recettes à 1 959 696 €uros

**SECTION D'INVESTISSEMENT** : équilibrée en dépenses et en recettes à 1 639 000 €uros

## RAPPORTS DES COMMISSIONS

### **Guillaume GENDRAUX Adjoint responsable de la Commission « Amélioration et Valorisation du Patrimoine »**

- indique que la commission est convoquée pour une réunion le 28 avril 2011

### **Sylvie COUTEAU Adjoint responsable de la Commission « Animation de la vie locale – Culture Jeunesse »**

- indique que la commission travaille aux diverses animations de l'été et notamment au programme de la Foire de Javarzay

### **Joël PROUST Adjoint responsable de la Commission « Infrastructures – Travaux – Voirie »**

- dresse le bilan des travaux en cours notamment au stade (terrain stabilisé enherbé, terrain bi-cross, abords de la mairie dont l'aménagement devrait être terminé pour le 08 mai 2011...)

- informe l'assemblée que les deux syndicats d'eau potable (du 4B et de Saint Fraigne) souhaitent mettre en place une action commune **de sensibilisation des jardiniers amateurs sur l'utilisation des produits phytosanitaires et fertilisants**. Cette action s'inscrit dans un programme d'action globale dans l'objectif **d'une reconquête de la qualité de l'eau**.

Cette action menée en collaboration avec le Syndicat Mixte du Pays Mellois, l'APIEEE et le Maire de Hanc, sera organisée les 17 et 18 juin 2011, à Chef-Boutonne, avec le concours des services municipaux de Chef Boutonne et des services déchets et assainissement de la CdC

Monsieur Gornard indique que des financements sont possibles pour l'achat de matériel de désherbage thermique. Monsieur Gendraux précise que l'efficacité de ce moyen de désherbage n'est pas confirmée.

Monsieur le Maire souligne par ailleurs, que la commune a maintenant un recul de deux ans quant à la non utilisation de pesticides. L'effet bénéfique de la balayeuse et de la mise en place de bordures fleuries se confirment.

Il est rappelé qu'il est interdit aux particuliers d'utiliser des désherbants sur les zones publiques.

Monsieur le Maire en profite pour remercier les 2 jeunes qui en compensation de l'aide financière qui leur a été accordée pour passer leur permis de conduire, ont effectué 70 heures au sein des services communaux et ont activement, participé à la campagne de désherbage.

**L'ordre du jour étant épuisé, les rapports des commissions présentés, Monsieur le Maire évoque quelques informations diverses avant de clore la séance à 22 heures 15 :**

- Rappel de la réunion publique le 28 Avril 2011 avec les riverains de l'Avenue Auguste Gaud pour la présentation de l'essai de la mise en double sens de ce tronçon de mai à septembre-octobre 2011. Les dates seront confirmées en accord avec les services du Conseil Général partenaire financier pour la signalétique à envisager.

- Annonce des nouvelles modalités de mise à disposition du tracto pelle du SIVU pour les communes du canton.

- Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal programmée le 23 mai 2011.

- Madame Sylvie Couteau empêchée ce jour là, demande les disponibilités des élus pour honorer l'invitation à la soirée musicale de ArtenetrA pour la préparation de la 5<sup>ème</sup> édition des « Estivales d'ArtenetrA » au titre de laquelle la commune de Chef-Boutonne a été sollicitée pour l'accueil d'un concert, cet été .

Ainsi délibéré en Mairie de Chef-Boutonne le 27 Avril 2011.

Le Maire,  
Fabrice Michelet